

QUEL RÔLE VEUT-ON FAIRE JOUER AUX PSYCHOLOGUES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RETRAITES ?

Les psychologues ne sont pas sourds à ce que le gouvernement veut ignorer. Qu'ils reçoivent des patients ou travaillent en équipe avec d'autres personnels dans leurs différents champs d'exercice (hôpital, éducation nationale, entreprises, protection de l'Enfance, insertion sociale, protection judiciaire de la jeunesse, libéral ...), les psychologues constatent une augmentation importante de l'épuisement professionnel auquel ils n'échappent pas eux-mêmes.

Les maux sont bien connus : perte de sens du travail, culpabilisation, augmentation des tensions au sein des équipes majorées par l'urgence permanente de la communication numérique, dans un contexte de grande précarité individuelle et sociale.

Les signes d'alerte ne manquent pas : l'espérance de vie enregistre un premier recul en France¹ qui est en tête des accidents du travail et de la surconsommation de psychotropes. Ce ne sont pas moins de 20 % des arrêts de travail qui ont des causes psychologiques² et 10 % de suicides qui ont un lien avec le travail³... Sourd et aveugle à ces signes, le gouvernement s'obstine à allonger la durée de vie au travail en fixant des objectifs inatteignables sans prendre en compte la santé des salariés et sachant qu'un peu moins de la moitié des nouveaux retraités en 2016 n'étaient déjà plus en emploi au moment où ils liquidait leurs droits !⁴

Les psychologues sont attendus sur le registre compassionnel pour soulager les citoyens blessés et rendus malades par des organisations du travail délétères et pathogènes conséquences d'un management toujours plus déshumanisé.

Les psychologues sont de plus en plus nombreux à dénoncer le rôle qu'on veut leur faire jouer. Ils affirment que ce ne sont pas les personnes qui sont fragiles, dépassées et inadaptées, mais bien le système dans son ensemble qui les fragilise et les rend malades. Et personne n'est à l'abri !

L'enrôlement de la subjectivité aux seules finalités d'une «gouvernance par les nombres»⁵ transforme le travail en simple marchandise.

Pour que le travail demeure un opérateur de santé mentale, il faut remettre au centre l'expérience et l'expertise de ceux qui travaillent et restaurer les collectifs.

Dès sa naissance, la fragilité caractérise l'être humain dont la survie dépend du lien à son entourage. Ce lien primaire, initiateur du lien social, lui permet l'entrée dans la communauté humaine. Dans le travail, ce lien aux autres participe à consolider l'identité, notamment dans le sentiment d'être utile et d'appartenir à un collectif porteur de valeurs communes. Le travail permet à la fois d'être reconnu et de se reconnaître si tant est qu'on ait encore la possibilité d'y trouver du sens. Réduire le travail à sa seule fin productive, c'est oublier qu'il participe à la santé publique et contribue à l'intérêt général, c'est dénier les liens et les valeurs qui permettent à chacun d'apporter sa part à la société et d'y vivre en harmonie.

Dans une telle vision, le travail non-marchand, notamment celui qui nourrit le lien de solidarité entre les générations, n'est pas considéré. Travailler plus longtemps vient empêcher la présence des plus anciens auprès des plus jeunes, dans la transmission et le partage de leur histoire et des connaissances. La reconnaissance du temps libre ou passé en famille, de la participation à la vie sociale, au sein des associations par exemple, constitue un nouveau défi, à l'égal de celui des congés payés, pour aller vers un autre modèle de société.

Il s'agit d'une urgence psychologique, sociale et économique !

¹ Article du Monde du 5 et 6 février 2023 Retraites : «Les scénarios du COR sont irréalistes» par Hervé Le Bras

² Baromètre Malakoff Humanis Octobre 2022

³ Surveillance des suicides en lien potentiel avec le travail Santé publique France 2021 Gigonzac Virginie, Khireddine-Medouni Imane, Chan-Chee Christine, Chérié-Challine Laurence 2021

⁴ Invalidité et minima sociaux : quels effets du passage de la retraite de 60 à 62 ans ? Patrick Aubert, Louis Kuhn et Gwennaël Solard, DRESS 2016, n°6

⁵ A. Supiot le travail n'est pas une marchandise

CGT (UFMICT-CGT)
Convergence des psychologues en lutte
FSU
Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
Syndicat National des Psychologues
Société Française de Psychologie
SUD
Séminaire Inter-Universitaire Européen d'Enseignement
et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse

